Date de télétransmission : 01/10/2020 Date de réception préfecture : 01/10/2020



COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2020 Délibération n°DEL-2020-0234

OBJET

Décisions Modificatives liées à des annulations d'écritures sur exercices antérieurs et à des régularisations à effectuer sur le remboursement d'avances faites dans le cadre des marchés

Nombre de sièges : 74 Membres en exercice : 74

Présents : 65 Pouvoirs : 6 Absents : 0

Excusés : 9 Pour : 71 Contre : 0

Abstention: 0 N'ayant pas pris part au vote: 0

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le

et affichage le

AIAOIZOZO Secrétaire de séance : Anne-Françoise BESSON Le 21 septembre 2020 à 18h30, le conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, président. Convocation dûment faite le 15 septembre 2020

Présents: Henri BAILE, Laurence THERY, Claude BENOIT, Françoise MIDALI, Patrick BEAU, Coralie BOURDELAIN, Roger COHARD, Régine MILLET, Philippe LORIMIER, Annick GUICHARD, Jean-François CLAPPAZ, Christophe BORG, Sidney REBBOAH, Julien LORENTZ, François BERNIGAUD, Olivier SALVETTI, Anne-Françoise BESSON, Cédric ARMANET, Patrick AYACHE, Patricia BAGA, Philippe BAUDAIN, Ingrid BEATINI, Dominique BONNET, Alexandra COHARD, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Agnès DUPON, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Pierre FORTE, Annie FRAGOLA, Nelly GADEL, Philippe GENESTIER, Martin GERBAUX, Vincent GOUNON, Alain GUILLUY, Mylène JACQUIN, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Christelle MEGRET, Sylvain MICHALIK, Clara MONTEIL, Emmanuelle MOREAU, Valèrie PETEX, Serge POMMELET, Claire QUINETTE-MOURAT, Adrian RAFFIN, Franço REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Franck SOMME, Brigitte SORREL, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Youcef TABET, Annie TANI, Françoise VIDEAU, Régine VILLARINO Carole BEYLIER, Karim CHAMON, Christiane CHARLES, Jean-Jacques GOULOT

Pouvoir : Brigitte DULONG à Nelly GADEL, Claudine GELLENS à Françoise VIDEAU, Marie-Béatrice MATHIEU à Jean-François CLAPPAZ, François OLLEON à Sylvain MICHALIK, Martine VENTURINI à Franck SOMME, Damien VYNCK à Cécile ROBIN

Monsieur le Président expose qu'il convient d'effectuer les Décisions Modificatives proposées ci-après sur certains budgets de la communauté de communes :

Budget Principal (montant TTC)

Ajustement du compte 673 suite à des annulations de titres sur exercices antérieurs à comptabiliser

Ajustements des crédits sur des opérations d'ordres de remboursement d'avances effectuées dans le cadre des marchés

Rectification d'une ligne de prévisions budgétaires erronée (transfert de travaux réalisés sur la zone de Malvaisin sur le budget annexe ad hoc)

→ aucun impact budgétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Accusé de réception en préfecture 038-200018166-20200921-DEL-2020-0234-DE Date de télétransmission : 01/10/2020 Date de réception préfecture : 01/10/2020

Chapitre/Article/Code gestionnaire/Analytique		Section de fonctionnement							
			Dépenses		Recettes				
		8P voté	DM	BP total	BP voté	DM	BP total		
67/673/COM/DOCS	Annulations sur exercices antérieurs	0,00€	1 580,00 €	1 580,00 €					
70/70878/COM/DOCS	Remboursements de frais par d'autres redevables				0,00 €	1 580,00 €	1 580,00		
	TOTAUX	0,00 €	1 580,00 €	1 580,00 €	0,00 €	1 580,00 €	1 580,00 €		

		Section d'investissement								
Chapitre/Article/Co	Chapitre/Article/Code gestionnaire/Analytique/Opération		Dépenses		Recettes					
			DM	BP total	BP voté	DM	BP total			
20/2051/INFO/INFORM/ 1144I	Concessions et droits similaires	152 806,00 €	47 000,00 €	199 806,00 €						
21/2183/INFO/INFORM/ 1144I	Matériel Informatique	174 459,00 €	-47 000,00 €	127 459,00 €						
041/238/TRAN/BARREA/ 10980	Avances				59 851,00 €	200 000,00 €	259 851,00 €			
041/2313/TRAN/BARREA /10980	Constructions	59 581,00 €	200 000,00€	259 581,00 €			Acres and a			
041/2313/PAT/MAPAD/ 10010	Constructions	0,00 €	5 400,00 €	5 400,00 €						
041/238/PAT/MAPAD/1 0010	Avances				0,00 €	5 400,00 €	5 400,00 €			
041/2313/CNI/PISCI2/11 940	Constructions	0,00 €	21 700,00 €	21 700,00 €						
041/238/CNI/PISCI2/119 40	Avances				0,00 €	21 700,00 €	21 700,00 €			
041/2313/DIV/NA	Constructions	0,00 €	263 000,00 €	263 000,00 €		Management				
041/238/DIV/NA	Avances				0,00€	263 000,00 €	263 000,00 €			
041/2313/INFRA/ ZMALV/11720	Constructions				1 700 526,00 €	-1 700 526,00 €	0,00€			
23/2313/INFRA/ ZMALV/11720	Constructions				0,00€	1 700 526,00 €	1 700 526,00 €			
	TOTAUX	386 846,00 €	490 100,00 €	592 246,00 €	1 760 377,00 €	490 100,00 €	2 250 477,00 €			

Budget autonome « Collecte, traitement et valorisation des déchets » (montant TTC)

Ajustement du compte 673 suite à des annulations de titres sur exercices antérieurs à comptabiliser

Ajustements des crédits sur des opérations d'ordres de remboursement d'avances effectuées dans le cadre des marchés

→ aucun impact budgétaire

Date de télétransmission : 01/10/2020 Date de réception préfecture : 01/10/2020

99 14	Section de fonctionnement							
Chapitre/Article/Code gestionnaire/Analytique		Dépenses	Recettes					
의 5 참 경	BP voté	DM	BP total	BP voté	DM	BP total		
67/673/14/14.1 Annulations sur exercices antérieurs	0,00€	13 100,00 €	13 100,00 €					
012/64111 Rémunération principale	2 932 107,68 €	-13 100,00 €	2 919 007,68 €					
TOTAUX	2 932 107,68 €	0,00 €	2 932 107,68 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

NA IN	Section d'investissement							
Chapitre/Article/Code gestionnaire/Analytique		Dépenses		Recettes				
65 N	BP voté	DM	BP total	BP voté	DM	BP total		
041/2313/14/14.8 Constructions	0,00€	15 419,96 €	15 419,96 €					
041/2313/SERV/NA Constructions	0,00€	25 000,00 €	25 000,00 €					
041/238/14/14.8 Avances				0,00€	15 419,96 €	15 419,96 €		
041/238/SERV/NA Avances				0,00€	25 000,00 €	25 000,00 €		
68 EM TOTAUX	0,00 €	40 419,96 €	40 419,96 €	0,00 €	40 419,96 €	40 419,96 €		

Budget annexe « Pépinières et ateliers relais » (montant HT)

121 July 121

Ajustement du compte 673 suite à des annulations de titres sur exercices antérieurs à comptabiliser entraînant une réduction du suréquilibre voté au budget primitif.

10 11			Section de fonctionnement							
19 H	Articles		Dépenses	Recettes						
93 53		BP voté	DM	BP total	BP voté	DM	BP total			
673	Annulations sur exercices antérieurs	0,00€	100,00€	100,00 €						
023	Virement à la section d'investissement	828 528,32 €	-100,00€	828 428,32 €						
D 10	TOTAUX	828 528,32 €	0,00€	828 528,32 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			

20 14		Section d'investissement								
M 0	Articles		Dépenses		Recettes					
13 EI	n .	BP voté	DM	BP total	BP voté	DM	BP total			
021	Virement de la section de fonctionnement				828 528, 32 €	-100,00€	828 428,32 €			
a a	TOTAUX	0,00 €	0,00 €	0,00 €	828 528,32 €	-100,00 €	828 428,32 €			

^{*} Suréquilibre de 1 889 751,81€ au budget primitif

Budget annexe « Espace Aragon » (montant HT)

Ajustement du compte 673 suite à des annulations de titres sur exercices antérieurs à comptabiliser, compensé par une augmentation des recettes

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Date de télétransmission : 01/10/2020 Date de réception préfecture : 01/10/2020

		Section de fonctionnement							
	Articles		Dépenses		Recettes				
		BP voté	DM	BP total	BP voté	DM	8P total		
673	Annulations sur exercice antérieur	0,00€	250,00€	250,00€		1600 A.C. 1800 E.W. 1800 E.			
706	Prestations de services				523 975, 16 €	250,00€	524 225,16€		
	TOTAUX	0,00€	250,00€	250,00€	523 975,16 €	250,00€	524 225,16 €		

Budget Autonome « Eau Gestion Directe » (montant HT)

Ajustements des crédits sur des opérations d'ordres de remboursement d'avances effectuées dans le cadre des marchés

→ aucun impact budgétaire

		Section d'investissement						
Chapitre/Article/Code gestionnaire/Analytique			Dépenses		Recettes			
			DM	BP total .	BP voté	DM	BP total	
041/2313/EAU/ EAUDIV	Constructions	0,00€	26 247,60 €	26 247,60 €				
041/2031/EAU/ EAUDIV	Etudes				0,00€	26 247,60€	26 247,60 €	
041/2315/EAU RENOVEAU	Installations, matériel et outillage technique	0,00€	8 209,76 €	8 209,76 €				
041/238/EAU/RENOV EAU	Avances				0,00€	8 209,76 €	8 209,76 €	
041/2313/DIV/NA	Installations, matériel et outillage technique	0,00€	5 750,00€	5 750,00 €				
041/238/DIV/NA	Avances				0,00€	5 750,00€	5 750,00 €	
	TOTAUX	0,00€	40 207,36 €	40 207,36 €	0,00€	40 207,36 €	40 207,36 €	

- Budget Autonome « Assainissement Gestion Directe » (montant HT)

Ajustements des crédits sur des opérations d'ordres de remboursement d'avances effectuées dans le cadre des marchés

→ aucun impact budgétaire

Accusé de réception en préfecture 038-200018166-20200921-DEL-2020-0234-DE

Date de télétransmission : 01/10/2020 Date de réception préfecture : 01/10/2020

5 B		Section d'investissement							
Chapitre/Article/Code gestionnaire/Analytique		Dépenses			Recettes				
23 M		BP voté	DM	BP total	BP voté	DM	BP total		
041/2315/ASSAINT/ EXTENASS	Installations, matériel et outillage technique	0,00€	7 373,26 €	7 373,26 €					
041/238/ASSAINT/ EXTENASS	Avances				0,00€	7 373,26 €	7 373,26		
8 8	TOTAUX	0,00€	7 373,26 €	7 373,26 €	0,00€	7 373,26 €	7 373,26 €		

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Au registre ont signé tous les membres présents. POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le 21 septembre 2020

Le Président, Henri BAILE

Accusé de réception en préfecture 038-200018166-20200921-DEL-2020-0234-DE Date de télétransmission : 01/10/2020 Date de réception préfecture : 01/10/2020

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.